

Saint-Agathon

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

Juillet 2017

NUMERO

71



Inauguration de la rue Allan White

MÉDAILLE D'OR
PORTE DRAPEAU



à Claude Michelet

LA GRANDE
OURSE



Nouvelle
programmation

ENTRETIEN
DES ESPACES
COMMUNAUX



sans phyto



Taolenn Sommaire

- 03. Le mot du maire
- 04. Commission urbanisme et voirie
- 08. Commission finances
- 10. Commission affaires scolaires
- 12. Guingamp Communauté
- 14. Commission du personnel
- 15. Commission culture
- 19. Associations
- 23. Informations
- 24. Environnement
- 25. Vie de la commune
- 28. Informations mairie

NUMÉROS utiles

■ Pharmacien

Sébastien Chéret, Tél. : 02 96 44 98 78
Un service de pharmacie de garde est organisé à partir de 19h30, le soir.
Les dimanches et jours fériés s'adresser à la gendarmerie de Guingamp

■ Infirmières

Claudine Guéguen, Tél. : 02 96 44 98 56
Magalie Moisan, Tél. : 06 76 66 52 36
Solene Goasdoué, Tél. : 06 76 66 52 36

■ Médecin

Dr. Denis Savidan, Tél. : 02 96 44 70 45

■ Kiné

Audrey Fore, Tél. : 02 96 43 50 16

Dépot légal : Juillet 2017

Ce bulletin a été réalisé par la commission communication de Saint-Agathon.

Responsable : Nicolas Turbot

Membres : Pierre Normant, Patricia Beurel, Alain Castrec, Josiane Perrot.

Photos : Mairie

Mise en page et impression :  roüdenngrafik GUINGAMP 02 96 119 700

OUVERTURE de la mairie au public

Lundi, mardi, mercredi, jeudi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
le samedi de 9h à 12h (sauf juillet et août)

Tél. : 02 96 44 95 91

Fax : 02 96 44 98 68

E-mail : mairiesaintagathon@wanadoo.fr

Site : www.ville-saintagathon.fr

BIBLIOTHÈQUE municipale

Tél : 02 96 44 72 53

Horaires d'ouverture :

Mardi : 15h30 - 19h

Mercredi : 15h - 19h

Vendredi : 15h30 - 19h

Samedi : 9h - 12h

14h - 17h

LA POSTE communale

Agence postale

Ouverture

Du lundi au samedi de 9h à 12h.

PERMANENCE des élus

■ Lucien Mercier, Maire,
du lundi au vendredi 10h à 12h

■ Elisabeth PUIILLANDRE :
sur rendez-vous le mercredi de 9h à 12h

■ Thierry LE GUENIC
sur rendez-vous le jeudi de 15h à 17h30

■ Anne-Marie PASQUIET
sur rendez-vous le lundi

■ Lionel BIHANNIC
sur rendez-vous le vendredi de 10h à 12h

■ Alain CASTREC
semaine impaire le lundi de 10h à 12h,
semaine paire le mercredi de 10h à 12h

Tél. permanence : 06 72 81 61 23



Ce bulletin est imprimé sur
papier recyclé et dans le
respect de l'environnement



*Un décret en détricote un autre !
Dans la précipitation...
avec des conséquences non négligeables sur les enfants,
sur les parents, mais aussi sur le personnel communal*

L'année scolaire 2016/2017 s'est terminée avec un dossier sensible à traiter dans l'urgence. En effet, le décret du 27 juin 2017 permet aux communes de déroger, dès la rentrée 2017, à l'organisation de la semaine scolaire et proposer 8 demi-journées sur 4 jours. Cette nouvelle organisation remet en cause l'organisation des rythmes scolaires mise en place à la rentrée 2014.

Suite à l'annonce du décret, la commune a pris contact avec les parents délégués aux conseils d'école et avec les enseignants. Les élus ont également jugé bon de se renseigner auprès des communes de Guingamp Communauté (Guingamp, Ploumagoar, Pabu, Grâce et Plouisy). Toutes ces communes, mis à part Guingamp, ont manifesté le souhait de revenir à la semaine de 4 jours. Ploumagoar précisant que son ALSH n'accueillera que les enfants inscrits à la journée du mercredi.

Les conseils d'écoles réunis le 3 juillet dernier, se sont prononcés pour un retour à la semaine de 4 jours, à l'unanimité pour l'école maternelle et à la majorité pour l'école élémentaire. Sachant que préalablement les délégués de parents ont adressé un questionnaire aux familles qui a donné un taux de réponses de 56 % dont 59 % favorables au retour à la semaine de 4 jours.

Au vu de tous ces éléments de consultations le conseil municipal, réuni le mardi 4 juillet, a délibéré en faveur de la semaine de 4 jours et transmis la demande de dérogation à la direction des Services Départementaux de l'Education Nationale qui doit donner réponse au plus tard le 12 juillet.

L'impact de cette décision sur le personnel communal est considérable. La commune avait mis les moyens humains lors de la modification des rythmes scolaires avec les TAP pour que cette organisation soit bénéfique pour les enfants. ■

Enquête publique Eoliennes de Malaunay

Je me suis rendu à la mairie de Ploumagoar pour rencontrer le commissaire enquêteur au sujet du projet éolien dans le bois de Malaunay et lui faire part de mes inquiétudes.

Je suis solidaire des riverains du bois qui voient leur propriété dévalorisée et je suis également inquiet pour leur santé.

En effet, je pense que l'étude environnementale a mal évalué les effets de la proximité de ces machines de 150 mètres de haut à 600 m des habitations.

Je suis aussi inquiet pour la source du Frount dont l'écoulement tant à se réduire et se trouve entre 2 éoliennes, affectant forcément le bassin versant et les

zones humides qui l'alimentent. Je crains qu'il ne se réduise qu'à un simple filet d'eau qui ne suffira plus à maintenir de la vie le long du cours d'eau qui traverse Saint-Agathon sur 7 km.

Je suis encore inquiet pour la faune sauvage qui fréquente le couloir écologique, d'Avaugour au bois de Pommerit-le-Vicomte qui est déjà impacté par la RN 12 et la voie SNCF.

Bref, je crois qu'on n'en mesurera véritablement l'impact de ce projet qu'après coup. Mais il sera trop tard !

Ces raisons, et il y en a d'autres, dont le déclassement de la forêt, me poussent à être opposé à ce projet.

Modification du PLU

Dans la cadre de la fusion des communautés de commune en communauté d'agglomération mise en place depuis le 1^{er} janvier 2017, la compétence urbanisme a été transférée à GP3A.

Par conséquent, la nouvelle agglomération est devenue compétente pour faire évoluer notre document d'urbanisme et poursuivre les travaux déjà entamés. A cet effet, une rencontre avec GP3A a déjà eu lieu pour rappeler les objectifs de cette modification qui sont de mettre le plan local d'urbanisme actuel en conformité avec les lois ALUR et LAAFF. Pour ce qui concerne les dispositions relatives au bâti non agricole situé dans les zones agricoles et naturelles.

Les modifications apportées devront avoir pour conséquences

- de supprimer le pastillage dans ces zones et de proposer un règlement encadrant

l'évolution des habitations existantes et leurs annexes.

- Le bâti actuel présentant un intérêt architectural situé à l'intérieur de ces zones et pouvant changer de destination sans compromettre l'activité agricole ou la qualité paysagère a déjà été identifié.
- La situation des terrains familiaux existants sur la commune sera examinée.
- Le droit de préemption urbain.
- La mise en valeur de l'architecture et du patrimoine.
- Le règlement local de publicité.
- La signature de conventions de projet Urbain Partenarial.

En revanche ce transfert n'a pas d'incidences sur la délivrance des autorisations d'urbanisme qui relèvera toujours de la compétence du Maire à savoir néanmoins que ce transfert de compétence l'emporte également de plein droit sur le nouvel EPCI.

Par ailleurs une démarche est actuellement en cours au niveau de GP3A pour la mise en œuvre d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) dont une première réunion de travail s'est tenue le 29 juin dernier à l'UCO de Guingamp. ■



Aménagement et sécurisation de la rue de Kerholo

Les travaux d'effacement des réseaux de la rue de Kerholo sont en cours de réalisation et devraient être achevés d'ici la fin du mois de juillet. Ils sont réalisés sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Départemental d'Energie des Côtes d'Armor qui a confié leur réalisation à l'entreprise BOUYGUES TP.

Les travaux d'aménagement du tourne à gauche devraient démarrer après les vacances d'été. Ces travaux, dont l'objectif principal est de sécuriser l'entrée de Kerholo, seront réalisés par l'entreprise EUROVIA avec qui la commune a passé un marché de travaux d'un montant de 137 385.51€ HT.

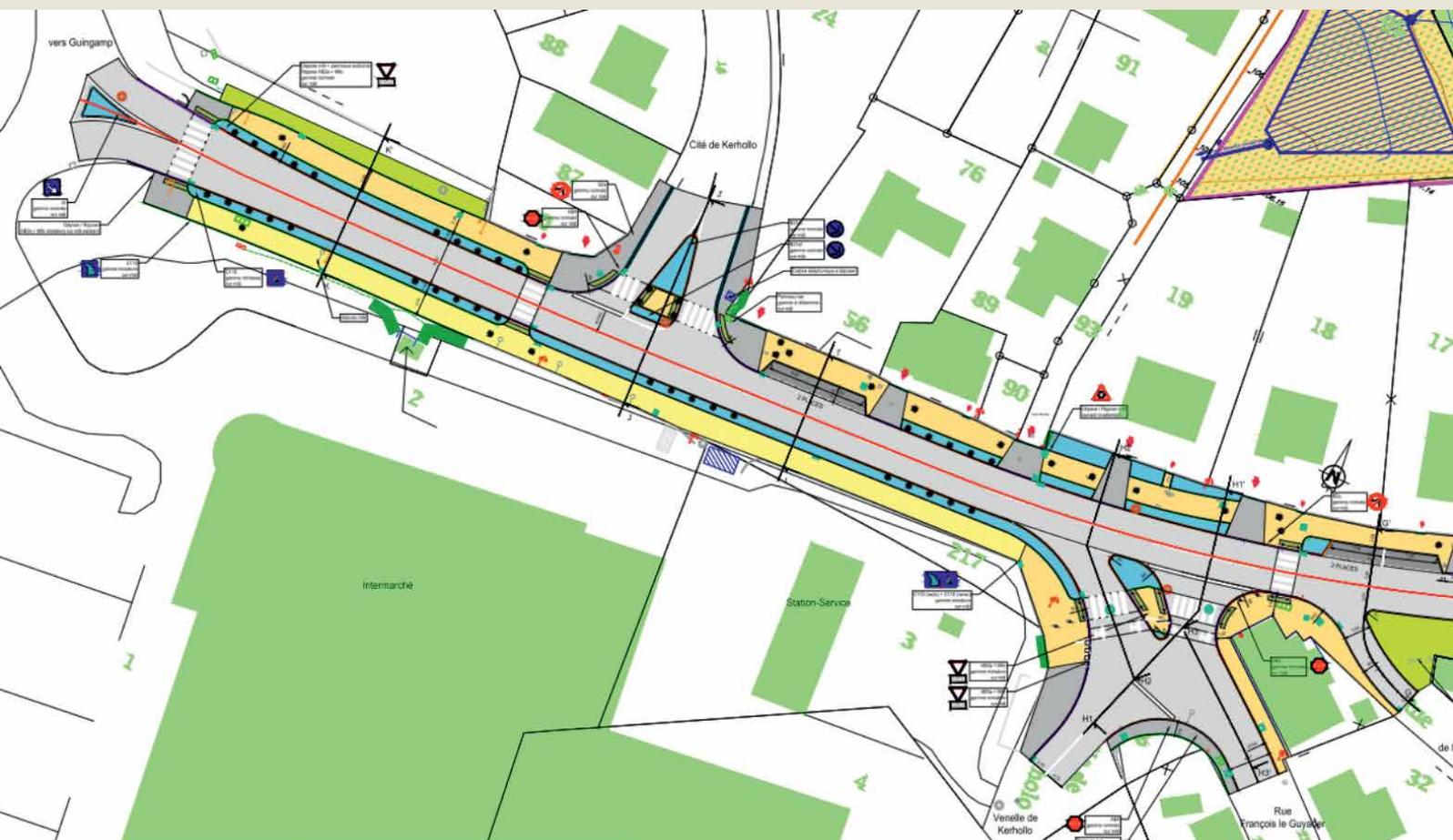
Une partie de cette opération est financée à hauteur de 20 898.00 € HT par le porteur du projet du lotissement des côteaux de Kerholo, la société LAPI, dont les travaux de viabilisation de la première tranche (19 lots) sont actuellement en cours et devraient être achevés en septembre.



Plan d'aménagement du tourne à gauche

Une réunion publique s'est tenue à la maison des associations le mercredi 14 juin 2017 pour présenter le projet d'aménagement d'ensemble aux riverains ainsi qu'à ceux des rues de la Liberté et F Le Guyader. Une vingtaine de personnes s'était déplacée pour écouter les explications données par le bureau d'étude et l'agence technique départementale afin de solutionner les problèmes de sécurité routière liés au trafic très important (5 000 véhicules/j) que supporte cette route départementale qui dessert la zone commerciale de Kerhollo.

Plusieurs pistes ont été évoquées pour fermer les sorties des rues de le Liberté et F Le Guyader sur la route départementale. Une enquête sera menée auprès de l'ensemble des riverains pour connaître leurs avis sur ce sujet et des tests seront effectués à l'occasion des travaux pour barrer ces voies dans le but d'éviter qu'elles soient empruntées comme raccourci par les autres automobilistes.



Plan d'aménagement de la rue de Kerhollo

RUE DU STADE

Les travaux d'aménagement et de sécurisation de la première tranche des rues du Stade et Allan White sont terminés et réceptionnés. Tout le monde s'accorde à dire que ces travaux améliorent de manière significative la sécurité des usagers et la qualité environnementale apportée aux riverains qui la bordent.



Aménagement des rues du stade et de Toullan

La municipalité a décidé de poursuivre les études de la deuxième tranche de travaux, entre la rue Allan White et la salle des sports, ainsi que ceux de la rue de Toullan. Pour ce faire, la commune a confié cette mission à Nord Sud Ingénierie, dont les études d'avant projet ont été présentées et validées par le Conseil municipal le 28 juin 2017.

Cette étude dont l'objectif est de rester dans l'esprit de ce qui a déjà été réalisé dans la rue Stade consiste à prendre en considération tous les modes de transport, de sorte à partager l'espace, afin que chaque utilisateur en mouvement trouve un moyen de liaison adapté à son mode de déplacement : des trottoirs pour les piétons répondant aux normes PMR, des piste cyclables pour les cyclos, voire des espaces communs aux deux (liaisons douces), des places de stationnement pour les riverains mais surtout des largeurs de couloir de circulation diminuées pour contraindre les automobilistes à respecter les limitations de vitesse.



Plan d'aménagement de la rue du Stade et de la rue de Toullan.

Une réunion publique de présentation du projet à l'ensemble des riverains impactés par ce projet est prévue en septembre prochain. Il appartiendra au bureau d'étude d'animer cette réunion et d'intégrer au projet les remarques et observations éventuelles qui auront été évoquées par les riverains et validées par la commission voirie.

Ce projet une fois modifié, sera soumis à l'approbation du Conseil Municipal de Saint Agathon avant de passer aux études d'exécution. Cette opération étant financée en grande partie par des subventions, la consultation des entreprises aura lieu en septembre 2017 pour un démarrage impératif des travaux en décembre de cette année et une mise en service en juillet de l'année prochaine.

Par ailleurs, une inspection du réseau des eaux pluviales a été effectuée sur l'ensemble du réseau et il s'avère que celui-ci est complètement obsolète et qu'à ce titre, il devra être entièrement rénové. De plus, GP3A a prévu de réaliser une extension du réseau des eaux usées dans la partie ouest de la rue de Toullan et les travaux seront réalisés en même temps que les eaux pluviales.

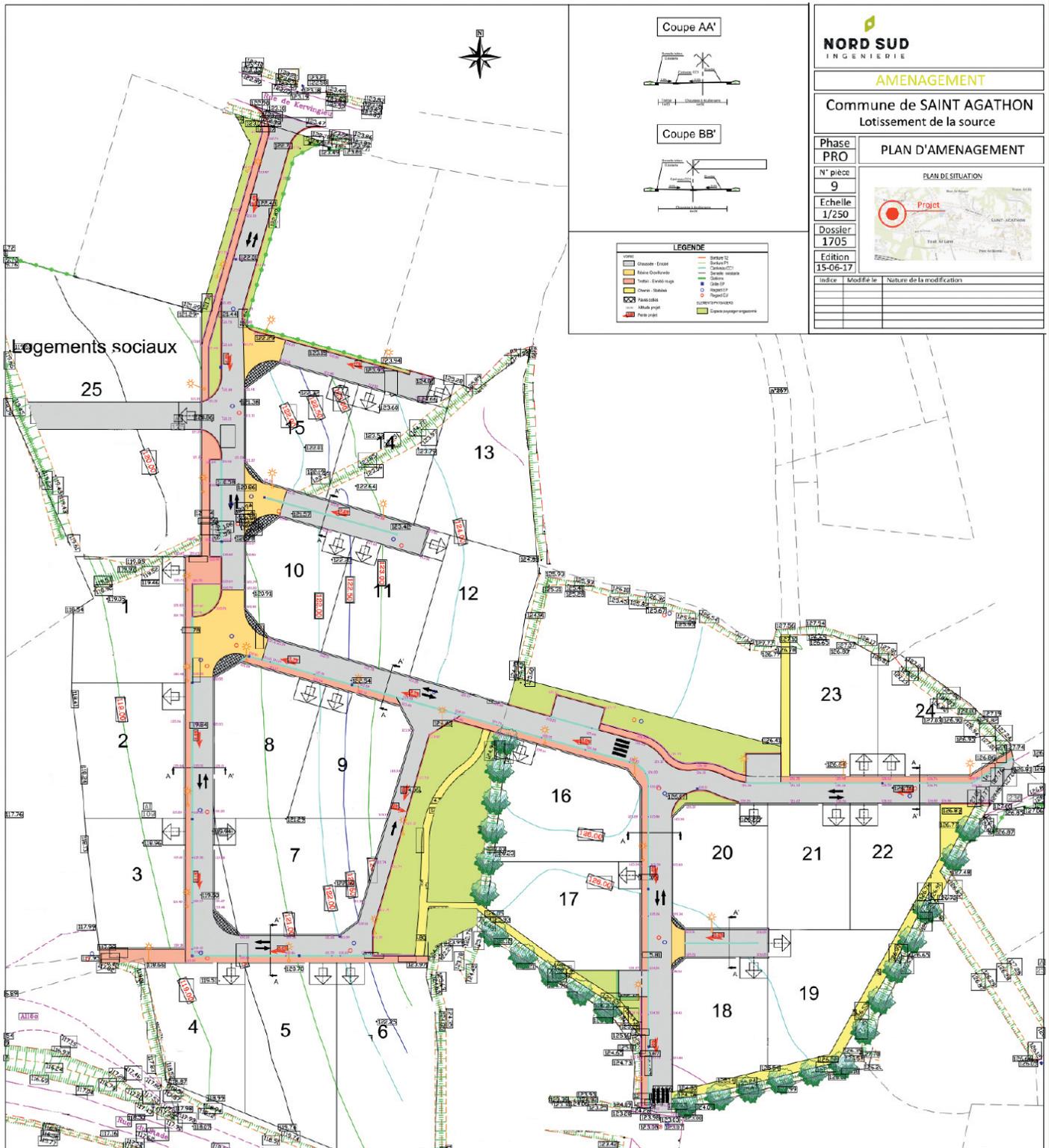
Lotissement de la Source

La municipalité a lancé les études pour la réalisation de la voirie définitive du lotissement de la Source. Les études ont été confiées à Nord Sud Ingénierie, elles ont été présentées et validées par le Conseil municipal le 28 juin 2017. La consultation des entreprises aura lieu en septembre 2017 pour un démarrage des tra-

vaux prévu en avril 2018. Ces travaux qui devraient durer environ 10 semaines sont subordonnés à l'avancement de la construction des logements sociaux dont la voirie définitive de l'accès qui dessert les 5 logements est prise en charge par la commune. La livraison des logements est prévue fin juillet de l'année prochaine.



Logements sociaux

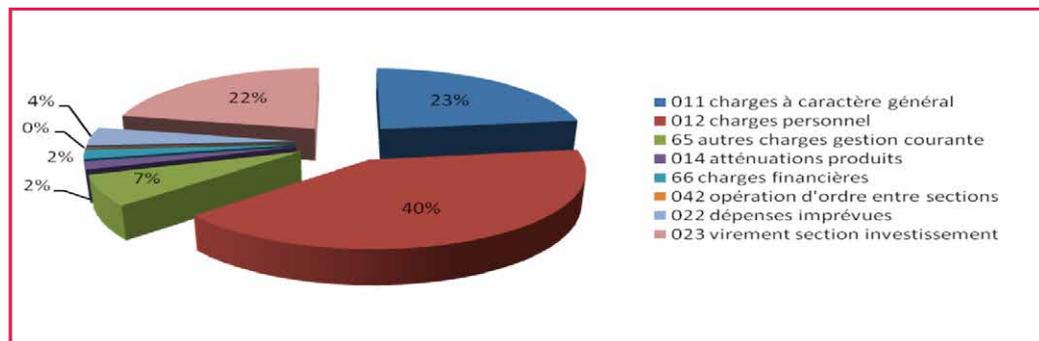


Plan du lotissement de La Source

Section fonctionnement

DEPENSES

Répartition des chapitres



Détail par chapitre

- Chapitre 011 : il s'élève à 460 200 €. Ce chapitre reprend les charges afférentes au fonctionnement courant des services (Achat de fournitures et matériel, contrats de maintenance, assurance et prestation etc...)
- Chapitre 012 : il est d'un montant de 814 000 €.

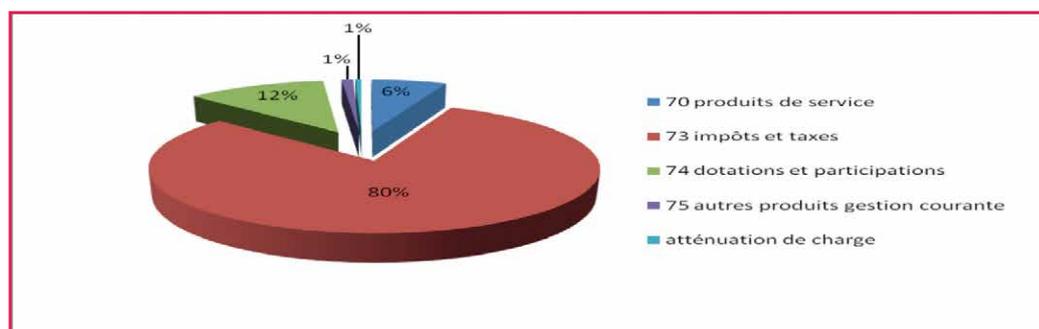
- Chapitre 65 : évalué à 133 400 € et est composé à 45 % des indemnités allouées aux élus, 31% des subventions accordées aux associations, 10% pour la subvention d'équilibre au CCAS et le reste en participations diverses.
- Chapitre 014 : il s'élève à 35 500 € et concerne principalement le versement au Fond de Compensation

des Ressources Intercommunales et Communales.

- Chapitre 66 : Dédié aux intérêts d'emprunt il s'élève à 40 000 €.
- Chapitre 042 : Il s'agit de dépenses d'amortissement.
- Chapitre 022 : Il s'agit d'une provision de 80 000 €
- Chapitre 023 : 439 294.00 €

RECETTES

Répartition des chapitres



Détail par chapitre

- Chapitre 70 : d'un montant de 128 700 €, il porte sur les recettes suivantes : accueil périscolaire, bibliothèque, restauration scolaire spectacle etc...
- Chapitre 73 : il s'élève à 1 634 217.00 € dont 92% émanent

des produits des contributions directes locales. Il est à noter que les taux sont maintenus.

- Chapitre 74 : 239 477 €. La baisse des dotations de l'Etat se poursuit.
- Chapitre 75 : il comprend les loyers de la boulangerie et de l'appartement ainsi que les réservations des salles

soit 20 000 € budgétés en 2017.

- Chapitre 013 : le chapitre atténuation de charge recouvre les remboursements perçus par la collectivité suite à des arrêts maladie du personnel. ■

Section investissement

DEPENSES

Les opérations les plus conséquentes au niveau des dépenses :

- Extension école : 245 200 € ;
- Salle La Grande Ourse : poursuite de l'équipement de la salle et installation d'une vidéo surveillance : 95 000 €
- Aménagement rue du stade et liaisons douces : 400 000 €
- Kerholo : effacement des réseaux et sécurisation de la voie 232 000 €

- Travaux SDE : 88 000 € dont 38 000 € concernent Kerjoly et 18 000 € le lotissement de la Source
- Remboursement du capital : 129 375 €. Le désendettement de la commune se poursuit avec une extinction de la dette en 2025.

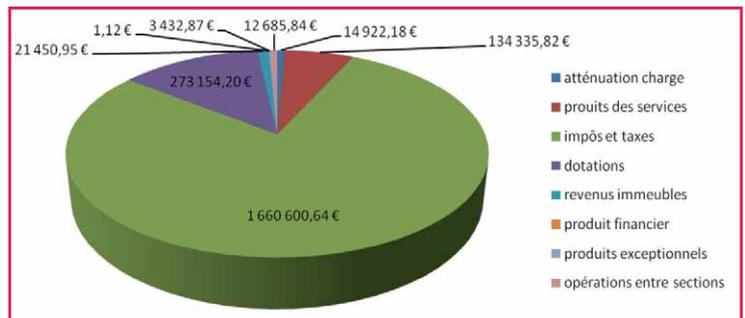
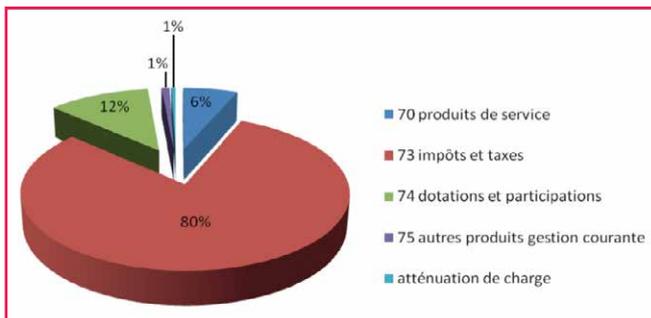
RECETTES

La section d'investissement sera financée principalement comme suit :

- Virement de la section de fonctionnement : 439 294,00 €
- L'affectation du résultat : 406 616,19 € et FCTVA : 46 460,03 €
- Des subventions : 259 346 € décomposées comme suit
 - Pour rue du stade : Contrat territoire : 87 655 € et DETR 2016 : 111 691 €
 - Kehollo : remboursement des travaux : 60 000 € ■

Compte administratif 2016

Partie fonctionnement



Partie investissement

Les grandes lignes de dépenses

- Salle culturelle : matériel scénique et divers 95 557 €
- Services techniques : tondeuse balayeuse et divers matériels : 49 903 €
- rue du stade : 70 098 €
- remboursement de capital : 212 590 €

Les grandes lignes de recettes

- subventions sur les projets communaux : 134 725 €
- affectation résultat 437 198 € et FCTVA : 122 673 €

Ce budget s'inscrit dans la continuité des précédents : maîtrise des dépenses de fonctionnement, « non

obligatoires », et ce en offrant plus de services à la population. Des recettes fiscales, induites par un accroissement des bases, malgré un maintien des taux d'imposition, compensent le désengagement financier de l'Etat. Grâce à cet équilibre, la commune a pu reconstituer sa capacité d'autofinancement (549 294 €) et poursuivre son programme d'investissements sans avoir à recourir à l'emprunt. ■

École élémentaire

Toutes les classes de l'école ont travaillé cette année sur un artiste avec l'aide d'une plasticienne, Guénola Jouanny. Les CP ont choisi comme artiste Keith Haring, les CE1 Picasso, les CE2 Magritte, les CM1 Van Gogh et les CM2 Hundertwasser. Les élèves ont tous peint des panneaux en bois qui sont désormais affichés sous le préau de l'école. Ils ont peint avec application 25 mètres de panneaux qui ont été découverts lors de la kermesse.

Les effectifs pour la rentrée seront stables avec 120 élèves pour toute l'école. Mme Jégo (en CE2), Mme Boscher (en CM1 et CM2) et Mme Bosser (CE2 + direction) ne seront plus présentes à la rentrée prochaine. Mme Valérie Ollivier remplacera Mme Bosser, nous lui souhaitons la bienvenue. ■

Une année artistique



Atelier prévention école élémentaire



Projet

Des travaux auront prochainement lieu dans l'école maternelle, nous accueillerons donc provisoirement la classe de grande section au sein de notre école (dans l'actuelle salle d'arts plastiques).

Départ de la directrice de l'école élémentaire, Virginie Bosser

Elle sera remplacée à la rentrée par Valérie Ollivier à sa droite.



École maternelle



Nous vous souhaitons à tous de bonnes vacances !

Cette année, les trois classes de l'école ont travaillé sur un thème commun : le jardin.

Nous remercions les services techniques de la commune qui nous ont fabriqué six jardinières. Les enfants ont pu y effectuer des semis et observer leurs plantations. Une sortie est programmée le 26 juin au Centre Forêt Bocage à La Chapelle Neuve en lien avec ce projet « jardin ». Les enfants vont pouvoir participer à des ateliers de jardinage, des ateliers sur le compost...

Le Carnaval du 6 avril a été l'occasion

de fabriquer des costumes en classe sur le thème du jardin : les Petits se sont déguisés en coquelicots, les Moyens en coccinelles et les Grands en épouvantails. Nous avons défilé tous ensemble dans les rues de Saint-Agathon avant de nous rendre aux jardins partagés puis à la Résidence Beau-Chêne où les enfants ont chanté quelques chansons aux personnes âgées.

Les enfants et les enseignantes remercient l'Association de parents

d'élèves et la Mairie pour le financement de toutes ces activités. ■



Les TAP

En effet ils ont pu faire de la poterie, du basket, du tennis, du hip-hop, de la danse bretonne, du tir à l'arc, des activités manuelles, différents jeux collectifs et des ateliers informatiques.

Pendant la sieste des petits et des moyens de maternelle, les grands ont fait des activités autour d'un pirate et d'une sirène et ils ont fabriqué un jeu de carte "le BATA-CHENILLE" et un tableau d'art. ■



Encore cette année, les TAP des élémentaires ont eu grand succès. Une moyenne de 87 enfants ont participé toute l'année à ces activités de qualité grâce aux intervenants des associations de proximité.

Malheureusement, en cette fin d'année scolaire, un décret permet aux communes de revenir à la semaine de quatre jours. C'est ce qui a été voté lors du dernier conseil municipal. La commune remercie vivement tous les intervenants TAP qui se sont impliqués durant ces deux années.



Nouvelles de

Le nouveau Conseil Communautaire élu dans les premiers jours de janvier s'est tout de suite mis au travail.

Si au niveau des investissements aucun nouveau projet ne devrait voir le jour en cette année charnière 2017, la poursuite de tous les projets validés par les anciennes Communautés de Communes sont confirmés et seront menés à leur terme par GP3A.

Cette année 2017 sera avant tout l'occasion pour toutes les commissions d'essayer de mettre en place une harmonisation entre les anciennes Communautés de Communes que ce soit au niveau tarifs, prestations, fiscalités, ...

Malgré tout, la commission Développement Economique, soucieuse

d'accueillir de nouvelles entreprises sur notre territoire et par là même de développer l'emploi, a mis en place un dispositif temporaire d'aides économiques afin de soutenir les entreprises désireuses d'investir sur notre territoire.

Différents types d'aides sont proposés :

1) Aides à l'immobilier d'entreprise :

- Aides de base
- Aides grands projets

Aides à l'immobilier (libre choix de l'EPCI)					
Nature de l'entreprise (effectif/chiffres d'affaires)	Investissements immobiliers (travaux) et de production minimal (sur trois ans)	Créations d'emplois minimum (sur trois ans, en CDI, temps plein, hors gérant)	Taux d'intervention	Plafond de l'aide*	Aide majorée si résorption d'une friche, mise en valeur d'un patrimoine ou implantation en centralité
Très petites entreprises (<10 / ≤ 2 M €)	50 000 € HT	1 emploi	20% de l'investissement immobilier	15 000 €	25 000 €
Petites entreprises (<50 / ≤ 10 M €)	75 000 € HT	2 emplois	20% de l'investissement immobilier	25 000 €	35 000 €
Moyennes entreprises (<250 / ≤ 50 M €)	100 000 € HT	3 emplois	10% de l'investissement immobilier	35 000 €	45 000 €
GRANDS PROJETS	1 000 000 € HT	5 emplois	10%	100 000 €	

2) Aides en faveur du Commerce et de l'Artisanat

Utilisation du dispositif régional « Pass commerce et artisanat » dont hôtels, restaurants, campings					
	Nature des dépenses	Investissement minimal	Taux d'intervention	Plafond des investissements subventionnables	Coparticipation
Autres communes	Immobilier, matériel, immatériel	6 000 € HT et 3 000 € HT pour les travaux d'accessibilité	30%	25 000 € HT	Région : 50% de l'aide
Paimpol (centre-ville)	Immobilier, matériel, immatériel	6 000 € HT et 3 000 € HT pour les travaux d'accessibilité	30%	25 000 € HT	Région : 25% de l'aide
Guingamp et Ploumagoar (centre-ville et périmètre de veille active)	Immobilier	5 000 € HT (6 000 € HT et 3 000 € HT pour les travaux d'accessibilité à partir de 2020)	20% et 30% pour les travaux d'accessibilité	Jusque fin 2019 : 20 000 € HT (deux fois 20 000 € HT si modernisation et accessibilité) puis 25 000 € HT	Jusque fin 2019 FISAC : 50% de l'aide puis Région : 25% de l'aide
	matériel, immatériel	6 000 € HT	30%	25 000 € HT (incluant immobilier à partir de 2020)	Région : 25% de l'aide
Pabu, Plouisy, St-Agathon, Grâce (centralités)	Immobilier	5 000 € HT (6 000 € HT et 3 000 € HT pour les travaux d'accessibilité à partir de 2020)	20% et 30% pour les travaux d'accessibilité	Jusque fin 2019 : 20 000 € HT (deux fois 20 000 € HT si modernisation et accessibilité) puis 25 000 € HT	Jusque fin 2019 FISAC : 50% de l'aide puis Région : 50% de l'aide
	matériel, immatériel	6 000 € HT	30%	25 000 € HT (incluant immobilier à partir de 2020)	Région : 50% de l'aide



l'intercommunalité

3) Aides au développement touristique :

- Soutien à la création et à la modernisation de gîtes.
- Soutien à la création et la modernisation de chambres d'hôtes.
- Soutien à la création et la modernisation de camping à la ferme.
- Soutien à la création et la modernisation d'équipements et sites de loisirs.
- Soutien aux grands projets touristiques structurants.
- Soutien aux hôtels, hôtellerie de plein air et restauration.

Si vous pensez pouvoir bénéficier de l'une de ces aides n'hésitez pas à prendre contact avec le siège de GP3A à Guingamp Rue de la Trinité (Tél : 02 96 13 59 59)

Aide au tourisme (Hors Pass commerce et artisanat)			
Bénéficiaires	Critères	Montant des travaux	Montant de l'aide
Gîtes et chambres d'hôtes	- Démarche qualité, - Activité pendant 5 ans, - Ouverture non saisonnière , - Partenaire de l'OIT, - Densité de l'offre	1 000 – 10 000 €	30%
Gîtes de groupes privés (minimum 12 places)	- Proximité d'un sentier rando, - Label, - Activité pendant 5 ans, - Partenaire de l'OIT	5 000 – 100 000 €	20%
Campings à la ferme	- Label bienvenue à la ferme, accueil paysan, - Visite de la ferme, - Vente de produits de la ferme, - Exploitant agricole à titre individuel ou en société affilié à la MSA, - Partenaire OIT		Création jusqu'à 4 500 € Modernisation jusqu'à 2 400 €
Equipements et sites de loisirs	- Partenaire OIT, - Impact avéré sur l'activité économique, - Etude de marché	10 000 – 50 000 €	20%
GRANDS PROJETS	- Création de 2 emplois temps plein en CDI dans les 3 ans, - Pas ou peu d'équivalent sur le territoire, - Partenaire OIT	500 000 €	20%

4) Aides à l'installation en agriculture

Aides à l'agriculture			
Bénéficiaires (agriculteurs, ostréiculteurs, algoculteurs)	Critères	Montant	Modalités de versement
Personnes physiques	- Siège social sur GP3A, - Ne pas avoir déjà bénéficié de l'aide d'un EPCI, - Exclusion des transferts d'exploitation entre époux, - Respect du minimum agricole (15 K €)	2 500 € maximum	En une fois

Ça bouge du côté de Kerholo avec l'arrivée de nouvelles enseignes en attendant Buffalo Grill



Le personnel

Le personnel de La BIBLIOTHEQUE / MEDIATHEQUE /
ESPACE MULTIMEDIA de SAINT AGATHON

Grâce aux logiciels libres, une multitude d'activités est possible.



L'Amicale Laïque a lancé la bibliothèque le 4 novembre 1983 avec des dons de livres et des bénévoles motivés. Elle se situait alors dans le même bâtiment qu'aujourd'hui mais à l'étage, à la place du logement de l'instituteur. De 1991 à 1998 : la bibliothèque prend ses quartiers dans les locaux neufs de la maison communale (place du bourg).

C'est en 1999 qu'elle s'implante dans les locaux actuels. Une extension est venue apporter un espace d'animation en 2013.

Au fil des ans, les horaires d'ouverture se sont amplifiés ; les 8 classes de l'école en profitent toutes les semaines. Elle est aujourd'hui ouverte au public 18 heures par semaine et dispose d'un fond propre de plus de 12 000 livres, documents et de 400 DVD. 300 livres, 75 CD/DVD sont prêtés par la BCA et échangés tous les 4 mois environ.

Chantal COUZELIN arrive en 1993. Suite à une formation en 1999, elle obtient le diplôme d'Auxiliaire de Bibliothèque Française qui lui permet d'exercer ses fonctions. Elle est passionnée par les livres et tout particulièrement par la lecture et les animations « enfants ».

Elle apprécie de donner des conseils de lecture, d'informer sur les nouveautés tant au niveau du livre adulte, de la bande dessinée ou des créations enfants qui sont proposées régulièrement pour faire de cet espace un lieu vivant, convivial qui favorise la lecture pour tous et développe l'imagination et la créativité.

Des ateliers sont aussi proposés. Martine JAGUIN, bénévole impliquée et motivée, était déjà là dès 1983 ; elle vient aider Chantal COUZELIN et chacun peut apprécier ses compétences, notamment dans les travaux manuels. Elles constituent un binôme riche que les enfants apprécient lors des animations et concours proposés.

Dans les années 2000, le prêt est informatisé.



Animation « Pirates » du passé.
Un petit jeu pour reconnaître les animateurs(trices).

En 2011 l'espace multimédia est créé.

Corentin JOUAN, qui a eu un parcours professionnel dans l'industrie, prend le relais de Yannick COSTENTIN en décembre 2011. Il met ses qualités pédagogiques au service de tous, petits et grands.

Grâce aux 3 ordinateurs dédiés aux jeux en réseau les plus jeunes apprécient ce lieu convivial. Des cours d'initiation à l'informatique sont dispensés pour tous. 2 postes sont avec Windows7. Un poste dispose de Windows 10.

Il est possible de s'initier aux logiciels libres ; un poste annexe fonctionne sous Linux. C'est une alternative aujourd'hui très crédible par rapport à Windows ou Mac Intosh. Les activités informatiques à la demande vont du traitement de texte au tableur (publipostage par exemple) et diaporama.

Classer ses photos, retoucher une photo, coloriser d'anciens clichés noir et blanc, sécuriser les précieux documents familiaux en utilisant judicieusement le Cloud sont autant de sujets qui sont abordés au multimédia.



Séance multimédia du mercredi après-midi. L'animateur est sur la droite au premier plan.

La création de ce service a eu d'abord comme objectif de permettre à chacun de s'approprier l'outil informatique pour faire ses démarches : Pôle emploi, CAF,..... et gardez bien à l'esprit que les déclarations d'impôts doivent désormais être saisies sur internet, Corentin est là pour vous accompagner. ■

Pleins feux sur

LA **GRANDE OURSE**
Karr Arzhur



STONEBIRDS

Le trio STONEBIRDS voit le jour en 2008 en Centre-Bretagne et s'inspire de ses paysages désolés et brumeux pour écrire une musique lourde, sombre et sensible.

Melrose, une association qui bouge



Depuis 2016, la commune a mis en place un partenariat avec l'Association Melrose. Celle-ci a pris racine à Saint Agathon en y créant une antenne. Cette collaboration a pour finalité de faire vivre et reconnaître La Grande Ourse sur le territoire costarmoricain. Grâce aux bénévoles et au salarié de cette association, nous avons développé une programmation digne de ce nom. Mais nous n'ignorons pas le travail immense accompli par Melrose à Callac

A l'heure de GP3A cette association est un peu le précurseur de ce que l'on peut faire en terme de mutualisation sur deux territoires similaires, en utilisant leurs ressources.

Melrose évolue depuis 1998 dans le bassin rural de Callac avec, au départ, une orientation diffusion de musique actuelle, elle a évolué en portant un volet consacré aux actions en direction de la jeunesse.

Elle œuvre à la diversité culturelle et cela en :

- sensibilisant à la richesse artistique et culturelle des « musiques actuelles »,
- en soutenant des esthétiques et artistes hors du circuit industriel,
- en contribuant à renforcer le capital culturel des habitants, notamment des publics jeunes.

En favorisant le lien social :

- en diversifiant les publics en tenant compte de leurs identités (habitudes, pratiques, âge...),

- en favorisant l'échange, l'ouverture, la curiosité et la créativité,
- en impliquant les habitants dans la vie du projet et de l'association.

En s'appuyant sur la dynamique territoriale :

- en développant une logique de réseau orientée vers la coopération économique et sociale entre les structures locales plutôt que de les situer dans des positionnements concurrentiels
- et en participant à l'attractivité culturelle du territoire par une offre « musiques actuelles ».

La Grande Ourse est née d'une volonté communale pour répondre à un besoin culturel sur son territoire. Elle a pour vocation la diffusion de musique actuelle et autres actions culturelles (danse, théâtre, humour...). Cependant faire fonctionner une telle structure demande des ressources humaines et financières importantes, sans parler de la connaissance des différents



milieux artistiques. Il semble que sur la partie musicale, Melrose soit une structure ressource pertinente avec la permanence d'un salarié et des bénévoles très motivés.

Si nous voulons nous développer, il nous faut nous tourner avec Melrose vers d'autres partenaires que peuvent être GP3A, le département ou la région, afin de pérenniser nos actions, faire vivre notre commune et développer l'attraction de notre territoire et son rayonnement.

Nous avons maintenant un lieu qui commence à être connu et reconnu par nombre de personnes comme un espace de diffusion culturelle, continuons à le faire vivre avec nos partenaires. ■



BIGSURE

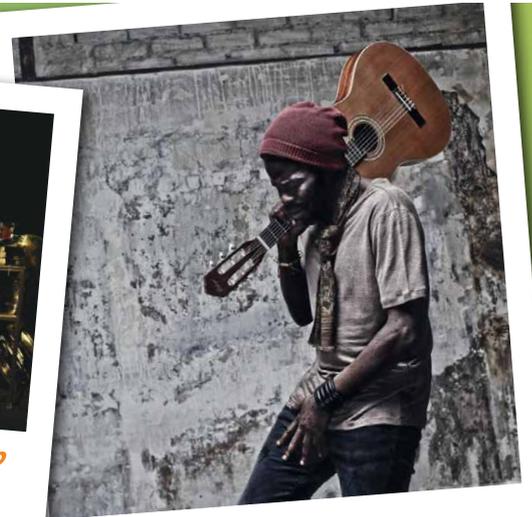
Bigsure c'est un groupe plutôt discret qui aime prendre son temps pour affiner sa musique comme les vieux artisans passionnés. Le résultat est sans appel et tu prends une bonne claque auditive lorsqu'ils montent sur scène.



TRANZISTOIR

TRANZISTOIR, c'est 900 kms d'une seule traite avec la radio allumée. Une jeune femme traverse la nuit au volant de sa voiture. Au bout de la route, il y a un rendez-vous qui va bouleverser sa vie. Les ondes l'accompagnent dans cet étrange voyage et réveillent ses fantômes. Comme une grande épopée radiophonique. Un récit sans trou d'air mis en musique avec malice.

Les influences jazz, rock et classiques de Matzik s'entremêlent au verbe de Claire pour rendre hommage à la radio.



FEFE

On sait l'attraction qu'exerce la couleur pourpre auprès des musiciens. De Jimi Hendrix (Purple Haze) à Prince (Purple Rain), le pourpre rend compte d'un état d'âme particulier auquel correspond une humeur musicale, quelque part entre la mélancolie du blues et l'euphorie du rock. Aujourd'hui Féfé ajoute sa nuance personnelle à cet arc en ciel intérieur avec un troisième album intitulé Mauve où il visite l'intégralité d'une palette sonore qu'il n'a cessé d'enrichir depuis le collectif rap Saïan Super Crew. A son éventail déjà chatoyant d'influences soul, rock, caraïbe et chanson française, il ajoute une touche africaine essentielle, résultat d'un indispensable retour aux sources...

MOHAW

Le chanteur Plume fait partie de la FOLK-OTHEQUE, un collectif solidaire et humanitaire.



Dr. FEELGOOD

Ce groupe formé en 1971 a imposé dès 1975, à contre-courant, un Rhythm'n'Blues rétro et sobre évoquant les Rolling Stones des toutes premières années. En France l'influence est importante aussi. Les héritiers ou descendants directs de ce groupe sont peut-être Bijou, Téléphone, Feelgood. C'est pour se sentir bien en compagnie de gens généreux qui aiment le public et qui le lui rend bien.

THOMAS HAYWARD

Après 500 concerts en France et en Angleterre, un album « Over and Over » est sorti en 2010. Ils reviennent en Europe munis d'un album de rock, 11 titres à paraître en 2017.



le mois
du film
documentaire



Avec mes abeilles

Richard, un apiculteur professionnel et insulaire qui travaille à Belle-île-en-mer. Louis-Joseph, un sexagénaire qui s'occupe d'une vingtaine de ruches au sein d'une communauté à Plouharnel. Et Anne-Françoise, une puéricultrice parisienne qui fait de la pédagogie autour des abeilles auprès des enfants. Avec ces trois guides, ils vont chercher à comprendre pourquoi l'homme s'attache autant aux abeilles et dans quelle mesure ces animaux sauvages peuvent, peut-être, grandir un peu les hommes.



LAURA COX

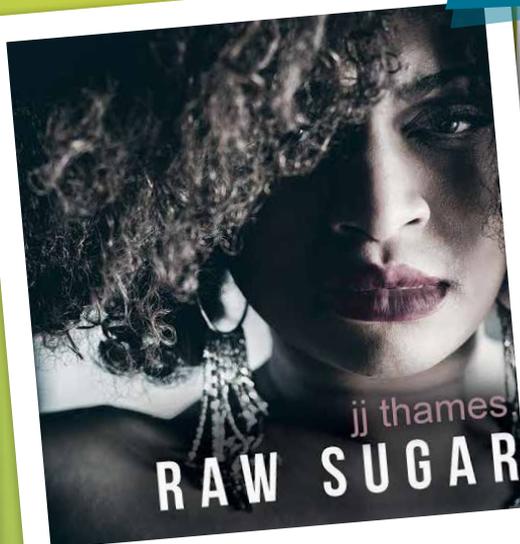
Depuis ses débuts sur Youtube en 2008, Laura Cox s'est imposée comme l'une des grandes figures féminines de la guitare sur internet..

Les chiffres parlent d'eux-mêmes :

- plus de 39 millions de vues et 160 000 abonnés sur Youtube ,
- plus de 130 000 « Like » sur sa page Facebook créée en 2013

à l'âge de 14 ans. Elle se fait rapidement une place sur le net grâce à ses reprises de grands classiques du rock et de solos mythiques ; elle recevra d'ailleurs les compliments de la légende du blues, Joe Bonamassa.

L'envie de sillonner les routes et de vivre pleinement l'expérience rock & roll étant de plus en plus grande, Laura Cox décide finalement de passer du « virtuel au réel » en fondant son groupe : The Laura Cox Band.



JJ THAMES

JJ Thames possède un je-ne-sais-quoi qui caractérise les stars que sont Phyllis Hyman, Tina Turner, Etta James ou Billie Holiday. D'une voix puissante et passionnée, parfois mélancolique, elle nous convie à partager son histoire en musique.

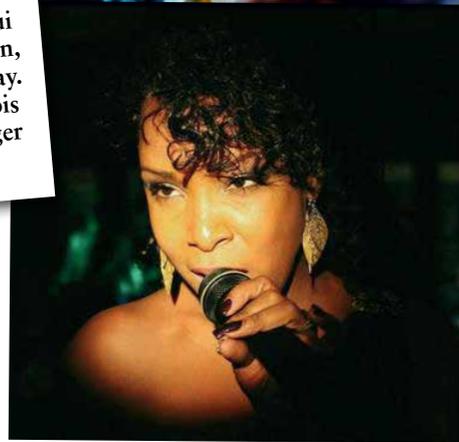


FREDERICK SIGRIST

Frédéric Sigrist est (im)pertinent. Corrosif, drôle et engagé, il dresse un portrait au vitriol de notre société.

Nourri à la BD et au cinéma, gavé d'infos, il dresse un bilan caustique, vachard et désopilant du monde et de la scène politique.

Une plume acerbe, des textes ciselés, cyniques et terriblement perspicaces. Miroir de l'actualité la plus récente, c'est un spectacle en constante évolution ; jamais deux semaines de suite le même show !



MARQUISE KNOX & KAT RIGGINS

New Blues Generation Tour 2017

Né en 1991 à St. Louis/Missouri, Marquise Knox fait partie de cette nouvelle génération de bluesmen qui n'a pas grand'chose à envier à ses illustres aînés.

Issu d'une famille profondément ancrée dans le blues, pour laquelle ce n'est pas une simple musique mais bien un mode de vie et d'expression, Marquise reçoit tout jeune une éducation musicale par l'intermédiaire de ses grands-parents.

Marquise Knox l'a prouvé, il est déjà l'un des bluesman d'aujourd'hui et certainement l'un des grands de demain !

Marquise et son band accueilleront pour l'édition 2017 du New Blues Generation, Kat Riggins, jeune chanteuse blues/soul, originaire de Floride, issue également d'un milieu familial où la musique noire-américaine est omniprésente.

Jeune femme très engagée dans diverses causes sociales également.

Programation septembre à décembre 2017

- **Samedi 9 SEPTEMBRE :**

L'association « Fais-moi une scène » présente :

BIGSURE + STONEBIRDS
+ DARCY + DEAD SOCIAL LIFE
 20h / Stoner-Rock /

- **Samedi 16 SEPTEMBRE :**

FREDERICK SIGRIST
 refait l'actu / 21h / humour

- **Vendredi 10 NOVEMBRE :**

Saint-Agathon en partenariat avec Ty Film en Côtes d'Armor présente : Le mois du film documentaire :
Avec mes abeilles / 20h30 / Entrée libre

- **Dimanche 10 DECEMBRE :**

L'association Melrose présente :
LAURA COX

- **Dimanche 5 NOVEMBRE :**

L'association Melrose présente :
MARQUISE KNOX & KAT RIGGINS
 17h30 / Blues

- **Vendredi 17 NOVEMBRE :**

L'association Melrose présente :
Dr. FEELGOOD + THOMAS HAYWARD

- **Vendredi 24 NOVEMBRE :**

TRANZISTOIR

- **Samedi 2 DECEMBRE :**

FEFE + MOHAWK (solo)

AVEC MES ABEILLES

Un film écrit et réalisé par
 Anne Burlot et Glenn Besnard

le mois
 du film
 documentaire



18^e ÉDITION
 NOVEMBRE 2017

Organisé par
 Images en bibliothèques

Vendredi 10 novembre 2017 20h30

LA GRANDE OURSE
 Karr Arzhur

Entente Tennis Club

Le traditionnel Tournoi de Pâques s'est clôturé le samedi 22 avril. Encore une fois, le tournoi s'est déroulé dans une excellente convivialité grâce à l'aide des nombreux bénévoles présents durant les 10 jours. Le nombre de participants est constant par rapport à la saison dernière, 140 joueurs venus de toute la Bretagne.

Pour la 1^{ère} fois, le dimanche 30 avril, l'ETC organisait un vide-grenier avec succès. Un grand merci aux exposants et visiteurs venus nombreux et bien sûr à tous les bénévoles pour l'organisation de cette journée.

La salle de tennis sera indisponible à partir

du lundi 19 Juin pour réfection des terrains.

Les inscriptions, pour la saison prochaine 2017-2018 sont déjà possibles au club. L'ETC sera présente au Forum des Associations le samedi 2 septembre. ■



L'ensemble des bénévoles, dirigeants et élus à la remise des récompenses du tournoi

Palmarès 2017 :

- **13/14 F** : Nina Tanguy (30/3 – Plouzané)
- **13/16 G** : Elouann Landais (30/3 – Guingamp)
- **17/18 G** : Gaetan Madeline (15/2 – Guérande)
- **Consolante Femmes** : Mégane Le Flocoen (15/4 – Pabu)
- **Consolante Hommes** : Victor Cadet (15/4 – Pabu)
- **Meilleur parcours** : Claire Petipain (NC – Pabu)
- **Double Mixte** : Mégane Le Flocoen et Yann Cadet (Pabu)
- **+ 35 ans F** : Emmanuelle Cottin (15/5 – Chartres de Bretagne)
- **+ 35 ans H** : Sébastien Cadet (15/3 – Pabu)
- **Sénior Femmes** : Sylvie Prioux (15- Pabu)
- **Sénior Hommes** : Gregorio Cordonnier (0 - Mondeville)

Marche nordique

La saison se termine avec nos deux sorties habituelles :



- Week-end des 20 et 21 mai 2017 à SULNIAC près de Vannes où le beau temps était de la partie pour faire nos deux fois 14 kms...
- Journée du 11 juin 2017 à PLOUEZEC près de Paimpol, où nous avons débuté notre marche près du Moulin de Cra-ca ; en longeant la côte, nous avons découvert des paysages vraiment étonnants...
Après nos kms matinaux, nous avons été déjeuner à Ploubazlanec, dans une bonne ambiance...

Notre dernière réunion avant les va-

cances s'est déroulée le 22 juin (un petit bilan sera déjà établi)...

Nous participerons au Forum du 2 septembre à Kergoz ; toute personne intéressée pourra donc s'inscrire...

La reprise se fera le 18 septembre et il y aura une semaine d'initiation pour les débutants du 11 au 17 septembre.

Bonnes vacances à tous. ■

→ **Laurence LE BRETON**
Co-Présidente Marche Nordique

Les randonneurs du Frouit

Les Randonneurs du Frouit affichent une belle santé en cette fin de saison, avec une participation régulière pour les randonnées hebdomadaires, dans une ambiance faite de bonne humeur et de convivialité.

Pour les nouveaux adhérents s'adresser au 02 96 44 72 42 ou 06 64 39 89 12.



Début mai les marcheurs se sont offert une jolie escapade sur les côtes du Finistère nord, ils ont sillonné les chemins côtiers bordant le littoral et le pays des Abers.

Début juin, les Randonneurs du Frouit ont participé aux opérations de nettoyage et de sécurisation des circuits de randonnées ; les bénévoles ont amélioré et enrichi les circuits entre chemins creux, zones boisées,

berges du Frouit avec tunnel de 40 m sous la voie ferrée permettant le passage à pied sec.

Le 4 juin dernier les Randonneurs du Frouit participaient à la «Rando Frouit Nature» au profit des associations «Leucémie Espoir Céline et Stéphane» et «François Aupetit» (maladies inflammatoires chroniques de l'intestin).

La reprise des randonnées est prévue

début septembre avec un goûter, ainsi que l'établissement du planning pour le dernier trimestre 2017.

Les sorties sont prévues le dimanche après-midi tous les quinze jours, tous les lundis à 13h30 et tous les mardis vers 14h30. Les « rando cool » du mardi après-midi sont organisées pendant les mois de juillet et août pour les personnes désireuses de ne pas faire de longues randonnées. ■

Ecole de Foot

Pour toute information : norbert.cheraud@wanadoo.fr

Pour la deuxième année consécutive, le tournoi est positionné tout simplement... le dernier de la saison !

Au total, 80 équipes réparties sur 2 terrains :

- Le matin, phases de qualification en U13 sur le terrain principal et U11 sur le terrain d'entraînement. 16 équipes de chaque catégorie.
- L'après-midi, phases finales U11 et U13 sur le terrain principal.
- L'après-midi, plateau U7 et U9 sur le terrain d'entraînement. 24 équipes de chaque catégories.

Pour la première fois, un espace partenaires a été aménagé pour accueillir pour

le verre de l'amitié les élus et les sponsors. Une météo parfaite, une organisation rigoureuse qui a parfaitement respecté le timing, beaucoup de bénévoles, restauration sans faille, un nouveau parking bien placé, buvette au taquet, beaucoup de ventes de tombola, les arbitres appréciés, les éducateurs nickels... En résumé, encore des petites choses à améliorer mais un succès sur toute la ligne.

Merci à la municipalité et aux employés communaux pour l'entretien des terrains pour le tournoi, ainsi que toute l'année. Merci à tous les partenaires et tous les

« Merci pour votre invitation, c'était vraiment une belle journée... désormais, place aux vacances de foot... ». C'était les mots des différents dirigeants U7, U9, U11 et U13 qui ont participé le samedi 17 juin au tournoi du club de St Agathon lorsqu'ils quittaient le terrain.



bénévoles. Et naturellement... merci à tous les participants !

Reprise des entraînements et portes ouverte le samedi 2 septembre. Pour les garçons et filles à partir de 4 ans. ■

→ Norbert CHERAUD
Responsable école de foot
St Agathon

Art et création



L'association l'Art et Création a vécu une belle aventure cette année : Troc Lez'Arts. Un concept innovant qui a séduit bon nombre de personnes.

Prendre une oeuvre contre une autre, sans argent en dehors des "Flouz'Arts", monnaie factice créée pour l'occasion.

Un véritable succès pour cette nouvelle idée puisque les oeuvres ont circulé tout l'après-midi.

Des ateliers animés par des artistes professionnels ponctuaient cette journée.

Christine Rannou, plasticienne et secrétaire de l'association, avait concocté des jeux en bois et cartons pour tous sur le thème de l'art.

Et le soir, avec tous les "Flouz'Arts" acquis lors de la journée, une vente aux enchères décalée animée par le théâtre du Colibri. Un bonheur !

Une manifestation à refaire, très certainement...

L'année prochaine, les ateliers reprendront après le forum des associations à Guingamp.

Petit changement : tous les ateliers,

enfants et adultes, auront lieu le vendredi soir, aux mêmes heures. ■

Bonnes vacances à tous !



Association des parents d'élèves



Pour les activités des 6 derniers mois organisés par l'Association des Parents d'Elèves, nous avons, depuis le LOTO, réalisé :

- le carnaval des enfants
- le vide-grenier
- la kermesse des écoles
- la benne à papier qui permet de collecter journaux et prospectus chaque dernier samedi de chaque mois.

Lors du pot de départ de Daniel, notre célèbre cuisinier, l'APE a contribué, en partenariat avec la Ribambelle, à offrir une ruche, un tablier et des torchons décorés par les enfants, sous l'encadrement du personnel de la Ribambelle. ■

→ **Morgane Thieux-Lavaur**
Vice Présidente de l'APE

Petit mot de la Présidente :

Cette année a été une année très enrichissante pour moi : j'ai rencontré des personnes tout simplement géniales, j'ai appris ce que voulait dire "être présidente d'une Association de Parents d'élèves. Ce n'est pas facile tous les jours je le conçois, mais c'est tellement réconfortant de voir la satisfaction dans les yeux, le sourire, des enfants et des parents.

Je souhaiterais tous vous remercier pour votre participation à chacune de ces manifestations.

Merci à Monsieur le Maire, aux élus et aux services techniques qui nous ont été d'une grande aide.

Merci aux enseignantes, aux directrices (bonne continuation à V.Bosser !).

Merci à Ludivine (directrice des TAP) pour son aide pour l'élaboration du cadeau de départ de Daniel.

Merci à Hervé, Daniel et au comité d'animation pour l'élaboration du repas de la kermesse.

Merci à Norbert et Mickaël pour l'animation de la kermesse et de notre boum des enfants (carnaval).

Un Grand Merci aux membres du bureau : Morgane Thieux-Lavaur, Antoine Dupont, Xavier Riou, Aurélie Larivière, Olivia Chalony et Gwenaëlle Ollivier, ainsi qu'à tous les membres actifs de l'association sans qui je n'aurais pas tenu tout au long de l'année (une sacrée équipe !).

Et surtout un immense merci à tous les bénévoles qui ont donné de leur temps pour que tout se passe pour le mieux durant toutes ses manifestations !

Sans vous, sans votre implication, sans vos idées, l'APE ne peut fonctionner.

Alors encore une fois merci et j'espère vivement que l'APE perdurera pour continuer à offrir à vos enfants, à nos enfants, de belles choses !!!

Amicalement,

→ **Audrey LEROY.**

Tir à l'arc

L'association est fière de ses champions Bretagne et Côtes d'Armor !

Entraînement de tir à Traou an Dour



Le nouveau bureau

L'assemblée générale du club de tir à l'arc "Arc en ciel" a eu lieu en juin. Un bilan très positif tant au niveau financier que des podiums.

Les archers de St Agathon ont en effet remporté de nombreuses places sur les podiums du département, mais aussi en régional.

Tir en salle, en 3D, Fita, nature, ... le club permet aux archers de participer à tous les

concours. Des entraînements réguliers sont proposés, en soirée à la salle de sports et le week-end en salle ou en extérieur. Les finances sont maîtrisées également grâce aux animations organisées par le club notamment.

Le bureau a été renouvelé et accueille aujourd'hui deux femmes. La présidence est de nouveau confiée à Thierry Panneau ainsi que Pierre Le Pape. Pierre Le Floch

reste secrétaire mais sera dorénavant épaulé par Annaïg Thomas. Emmanuel Hallet passe trésorier adjoint et laisse sa place à Véronique Le Tiec, trésorière à présent. Christian Toudic a quitté le bureau pour être membre actif.

La saison redémarre à la rentrée juste après le forum des associations, le mardi suivant. ■

LE MOT de LA MINORITE

Bonjour à tous,

Nous sortons d'une longue période électorale.

Ces élections ont montré au plan national, et local, une volonté de changement.

Pour avoir plus de réalisme, de concret et des élus renouvelés moins installés dans le Système.

Car l'idéologie et l'immobilisme ne peuvent pas résoudre les défis qui sont face à nous.

Ceci dit, tout reste à faire. Les promesses sont virtuelles, contrairement aux problèmes.

Au niveau communal :

1] Le budget 2017 et les projets :

Les dépenses de fonctionnement sont de 2 millions d'Euros (2 030 394 € exactement).

Avec 814 000 E pour le personnel, 590 000 € de charges générales au total, presque 440 000 € de virement pour l'investissement.

Nous dénonçons l'augmentation de ces budgets de plus de 5% par an depuis 3 ans, alors que l'inflation tourne autour de 0%... !

Les dépenses d'investissement sont de 1,42 million d'Euros.

Quelques exemples :

** réaménagement et extension de 70 m² de l'Ecole Maternelle : environ 200 000 Hors Taxes ; ce coût élevé nous assomme complètement.

** la première tranche des travaux de la rue du Stade : 345 000 E HT.

** la Grande Ourse : 95 000 € pour du matériel scénique, une loge, de la vidéo-surveillance, ... faisant suite à 50 000 € de matériel en 2016. Nous protestons contre

ces pseudo-investissements et demandons leur arrêt, une fois de plus !

** travaux pour le nouveau lotissement de Kerauter : 172 000 E sont prévus pour cette année.

Tout cela est alimenté par les impôts et les dotations.

2 taux sont anormalement élevés à Saint-Agathon. La **taxe foncière sur le bâti** : 24,1 % à St-Agathon contre 20 % au plan national. Et la **taxe foncière sur le non-bâti** : 82 % dans la commune contre 60 % nationalement. Cela est d'autant plus anormal que la commune perçoit d'importantes taxes venant des entreprises.

2] Vos élus de l'Opposition sont indispensables et responsables :

Indispensables

Pour avoir des informations fiables et détaillées sur le fonctionnement de la Commune.

Quand des décisions ne nous paraissent pas en accord avec les intérêts des St-Agathonnais nous nous opposons avec force.

Comme l'augmentation des dépenses de fonctionnement, ou le volet culturel décidé par la Majorité.

Les dépenses excessives ne sont pas une preuve de bonne politique culturelle.

Et responsables

Nous approuvons les réalisations compatibles avec l'intérêt collectif. Les futurs travaux pour Kerhollo par exemple.

Nous ne manquons jamais, en réunion de Conseil Municipal, de nous investir pour dénoncer certaines décisions de la Majorité, qui parfois nous laissent perplexes.

Par ailleurs, nous participons activement aux réunions des diverses Commissions.

3] Sur les rythmes scolaires-TAP :

Nous avons voté pour le retour à la semaine des 4 jours. La majorité des parents est pour, les conseils d'Ecoles aussi (14 Pour, 3 Contre, 1 Abstention).

La plupart des communes voisines reviennent aux 4 jours.

Il y avait beaucoup de fatigue chez les petits de Maternelle.

Dans ce type de réformes, c'est à l'Etat de prendre ses responsabilités, y compris financières.

C'est trop facile d'imposer des décisions, et d'en laisser la charge aux Communes.

Mais que d'énergie perdue !!.....

4] Les travaux de voirie:

Nous nous réjouissons de la fin de la première tranche des travaux de la rue du Stade, qui va se poursuivre par la 2^{ème} tranche et la rue de Toullan. Sur ces routes la circulation s'améliore avec une plus grande sécurité.

Par contre les chemins de campagne sont délaissés et la circulation de plus en plus dangereuse : pour les cyclistes en particulier, banquettes peu ou mal taillées, bas-côtés dégradés.....

Dans le prolongement de la rue de Nazareth jusqu'au pont de la rivière du Frouit, il semble nécessaire de mettre des trottoirs pour sécuriser la D86.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances, Josiane Perrot, Alice Toïnen, Michel Kergus, Hubert Coz.

Une mutuelle complémentaire santé pour tous

Une mutuelle solidaire, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit de proposer aux habitants des offres de mutuelle complémentaire santé avec un coût négocié. L'idée est simple : regrouper le plus grand nombre de personnes intéressées par les tarifs les plus compétitifs possibles auprès des organismes, professionnels et mutuelles de santé. Chacun a la liberté d'adhérer ou non à ces offres. Afin de connaître la situation spé-

cifique du territoire et avant de mener une réflexion plus approfondie sur ce sujet, le Pays de Guingamp, le CIAS Leffarmor et Guingamp Paimpol Armor Argoat Agglomération souhaitent connaître votre avis et vos besoins. Ils vous proposent de répondre à un questionnaire, de manière anonyme. Les réponses recueillies permettront de savoir si un tel dispositif peut être pertinent au niveau de notre territoire. ■



Comment procéder ?

Vous pouvez vous procurer le questionnaire auprès de l'accueil de la Mairie ou du CCAS de Guingamp, le télécharger sur le site internet de la ville de Guingamp ou le faire en ligne :

<https://goo.gl/forms/hONvCQZ8YK7559br2>





UNE COMPLEMENTAIRE SANTE POUR TOUS

Questionnaire

UNE MUTUELLE SOLIDAIRE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Il s'agit de proposer aux habitants des offres de mutuelle complémentaire santé avec un coût négocié. L'idée est simple : regrouper le plus grand nombre de personnes intéressées par les tarifs les plus compétitifs possibles auprès des organismes, professionnels et mutuelles de santé. Chacun a la liberté d'adhérer ou non à ces offres. Afin de connaître la situation spécifique du territoire et avant de mener une réflexion plus approfondie sur ce sujet, nous souhaitons connaître votre avis et vos besoins. Nous vous proposons de répondre au questionnaire ci-dessous, de manière anonyme. Les réponses recueillies permettront de savoir si un tel dispositif peut être pertinent au niveau de notre territoire.

Claudine Guillou, Vice Présidente Guingamp Paimpol Armor Argoat Agglomération
Béatrice Tanguy, Vice Présidente du CIAS Leffarmor
Yvon Le Moigne, Président du Pays de Guingamp

COMMENT PROCEDER ?
Nous vous invitons à retourner ce questionnaire au plus tard le 15 juillet 2017

- En le déposant dans votre mairie ou communauté d'agglomération/communauté de communes
- Par mail à : cls@paysdeguingamp.com
- Sur le site internet de Guingamp Paimpol Armor Argoat Agglomération et de Leffarmor



VOTRE SITUATION

	Age	Situation professionnelle (salarié public ou privé, retraité, étudiant, demandeur d'emploi, agriculteur, profession libérale, ...)
Vous-même		
Votre conjoint		

Nombre d'enfants à charge :

Commune de résidence :

VOS BESOINS DE MUTUELLE

Avez-vous déjà une mutuelle ?

Oui Non

• **Si oui, s'agit-il :**

- D'une mutuelle que vous payez seul(e)
- D'une mutuelle par votre employeur
- De la mutuelle de votre conjoint
- D'une mutuelle payée en partie grâce à l'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé (ACS)
- De la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C)
- Autre (précisez)

• **Si non, pourquoi ?**

- Je n'en vois pas l'utilité (peu de problème de santé)
- Cela coûte trop cher
- Je n'arrive pas à choisir la mutuelle qui convient à mes besoins
- Les démarches sont complexes
- Autres raisons :

Si la collectivité vous proposait de bénéficier d'une mutuelle de groupe à un prix avantageux négocié avec un organisme complémentaire, seriez-vous intéressé(e) ?

Oui Non

• **Si oui, pour qui ?**

Vous Conjoint

Enfant(s) : Nombre :

• **Si oui, quel montant maximum accepteriez-vous de dépenser par mois pour cette mutuelle ?**€/mois

Vos niveaux de garantie souhaités :

Médecins		
<input type="checkbox"/> Minimum	<input type="checkbox"/> Moyen	<input type="checkbox"/> Maximum
Pharmacie		
<input type="checkbox"/> Minimum	<input type="checkbox"/> Moyen	<input type="checkbox"/> Maximum
Dentaire		
<input type="checkbox"/> Minimum	<input type="checkbox"/> Moyen	<input type="checkbox"/> Maximum
Optique		
<input type="checkbox"/> Minimum	<input type="checkbox"/> Moyen	<input type="checkbox"/> Maximum
Hospitalisation		
<input type="checkbox"/> Minimum	<input type="checkbox"/> Moyen	<input type="checkbox"/> Maximum
Autres (cures thermales, analyses, radiologique, examens) (précisez) :		
<input type="checkbox"/> Minimum	<input type="checkbox"/> Moyen	<input type="checkbox"/> Maximum



Nous vous remercions pour votre participation

Pont SNCF

Travaux chemins de randonnée : Aménagement du pont SNCF de Saint-Serv par toute une équipe de bénévoles et des services techniques



50 mètres de caillebotis ont été placés sur le lit du Frouit pour permettre le franchissement du pont en toute saison

Jardins partagés

Les jardins partagés de Roz An Bouard ont passé la vitesse supérieure cette année.

Une serre qui donne abondance de tomates et de semis complète efficacement la culture des parcelles individuelles et collectives.

En plus de notre rucher qui s'est bien étoffé, nous lançons notre premier poulailler mobile qui aura

la double fonction de nous donner des œufs bien sûr mais aussi de nettoyer les petites parcelles inoccupées. Ainsi, nos deux premières poules rouses auront aussi un sol toujours vert à gratter.

L'expérience se développera avec d'autres petites structures

portatives si cette première expérience est concluante.

Un grand merci à l'un de nos membres les plus récents : Joseph, grâce auquel par son travail acharné et enthousiaste, le jardin est particulièrement beau et prolifique cette année. ■



19 mars 1962

A l'occasion de la cérémonie commémorative du 19 mars 1962, la commune a remis un drapeau neuf au porte-drapeau du comité local de la FNACA.

L'ancien drapeau datant de 42 ans donnait des signes de fatigue

Egalement cette cérémonie a vu le Maire remettre la médaille d'or des porte-drapeaux à Claude MICHELET pour 24 ans au service du comité en présence de nombreux adhérents. ■



Remise de la médaille d'or à Claude Michelet



Remise du drapeau neuf au comité local de la FNACA

Fête des mères

A cette occasion un rosier a été remis à chaque famille pour les enfants nés en 2016



Départ en retraite de Daniel Galardon,

entouré des élus, des collègues, de sa famille et de nombreux amis, venus lui rendre hommage à l'occasion d'un pot d'amitié.

Daniel était chef cuisinier depuis 1987 au restaurant scolaire. Il aura passé sa vie professionnelle à régaler les petits comme les grands. Il est remplacé à la cantine par M. Aurélien Huon depuis le mois de juin ■



Nouveaux boulangers

Depuis quelques mois M. et Mme Fouchard ont repris la boulangerie du bourg

La population a pu retrouver le pain et la pâtisserie maison, ainsi qu'un dépannage alimentaire. ■

Nous leur souhaitons la bienvenue !



Transport des panneaux

Mise à contribution enthousiaste de la classe de CM2 pour le transfert de l'exposition RAF à la bibliothèque ■



Inauguration de la rue Allan White

en présence de M. le sous-préfet et des associations patriotiques.



Dévoilement de la plaque



La population, les associations d'anciens combattants, Jean-Michel MARTIN (Association Bretonne du Souvenir Aérien), l'association MVCG véhicule et hommes en tenue étaient en nombre lors de l'inauguration de la rue Allan WHITE.

L'allocution du Maire rendant hommage à l'aviateur canadien en présence de M. le sous-préfet qui a tenu à souligner le sacrifice de ces pilotes tombés pour notre liberté ■



Les personnalités à l'occasion du coupage de ruban donnant accès à la nouvelle rue Allan White

Infos diverses

MAIRIE
TI-KÊR

La commune tend à aller vers le zéro phyto

Pour cela la propreté de l'espace public est l'affaire de tous. Chacun est tenu d'entretenir devant sa propriété et les déchets divers ne doivent pas traîner sur les espaces publics.



La St Loup se déplace au bourg

Animations de la Saint Loup à Saint Agathon le dimanche 20 août.

Cercle du Faou 11h à 11h40 à Saint-Agathon sur la place de la mairie



Ramassage de la ferraille

Il a lieu le premier lundi de chaque mois pair. Inscription à faire en Mairie.



CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les demandes de cartes nationales d'identité se font sur rendez-vous à la Mairie de GUIGAMP, le premier RDV se faisant à 9H et le dernier à 16H30, à raison de 30 minutes par dossier.

Il est possible de faire une pré-demande. Pour cela, la personne doit ouvrir un compte personnel sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr/> Attention, la pré-demande de carte d'identité ne dispense pas la personne de se rendre en personne au guichet de la mairie pour la prise d'empreintes et le dépôt des pièces justificatives.

IMPORTANT : la présence du demandeur est obligatoire pour la prise d'empreinte.

Pour les mineurs, la présence de l'un des parents est obligatoire (autorisation parentale).



Destruction des chardons

Les conséquences sont très dommageables pour les terres en cultures et plus généralement pour toutes les surfaces agricoles ou non. Concernant les terrains privés le maire peut après une mise en demeure du propriétaire faire procéder à l'échardonnage aux frais de celui-ci.



Chiens en divagation

Nous rappelons aux propriétaires de chiens qu'il est interdit de les laisser en divagation et qu'en cas d'accident, ils seront déclarés civilement responsables et passibles de sanctions. De plus, les chiens en divagation sont susceptibles d'être ramassés par la société Chenil Service, ceci dans les 24 heures. Le coût minimum, hors frais de gardiennage, est de 87,50 €. Merci de votre compréhension.

